Rapport de gestion annuel : EXERCICE 2024 (du 01/01/2024 au 31/12/2024)

FCP SANSO SHORT DURATION

Société de gestion : Sanso Longchamp AM

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : DELOITTE

1. Politique de gestion

L'exercice du fonds SANSO SHORT DURATION, **allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024** s'annonçait comme un exercice compliqué pour les marchés financiers avec l'émergence et le développement de multiples risques politiques, géopolitiques et économiques dans le monde.

Mais force est de constater, au terme de l'année 2024, que la récession tant redoutée pour 2024 ne s'est pas matérialisée même si le dynamisme économique s'est principalement concentré aux Etats-Unis emmené par un secteur technologique toujours en pleine croissance. L'Europe, à cet égard, marque le pas avec une activité économique qui résiste mais ne croît pas.

La dépendance des entreprises européennes à la Chine, l'absence de grandes valeurs technologiques et l'incertitude budgétaire en France à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale ont lourdement pesé sur la performance des marchés financiers européens. Ce fossé qui s'écarte entre les Etats-Unis et l'Europe, mais aussi entre les Etats-Unis et le reste du monde, s'est reflété dans la progression des indices boursiers en 2024 : +23% pour le S&P500 américain contre +5% pour l'EuroStoxx 50 européen (et même -2% pour le CAC 40 largement pénalisé par le recul des valeurs du luxe).

Sur les marchés obligataires, le fait majeur en 2024 a été le ralentissement de l'inflation et l'accélération par les principales banques centrales européennes et américaines du rythme de baisse des taux directeurs. Cette baisse des taux court terme accompagnée d'une contraction des marges de crédit payées par les entreprises a permis aux marchés obligataires d'afficher des performances très honorables sur l'année 2024. Seuls les placements sur les emprunts d'état à long terme ont connu une évolution annuelle négative : -1,38% sur le 10 ans américain et -2,05% sur l'OAT 10 ans française.

En Europe, la baisse des taux court terme a démarré plus tardivement qu'aux Etats-Unis (première baisse de la BCE au mois de juin) et s'est accélérée ensuite au deuxième semestre. Le rendement des taux à 2 ans s'est d'ailleurs fortement tendu au cours du premier semestre 2024 (+0,90%) pour revenir quasi inchangé en fin d'année.

Sur le marché du crédit en euro, l'indice Itraxx Crossover (qui reflète les marges de crédit des signatures BBB et BB à 5 ans) a connu de nombreuses variations en cours d'année mais d'une amplitude relativement limitée (entre 340 et 280 points). Sur l'année, l'indice finit sur une contraction des marges (spreads) de crédit de 15 points à 310 points.

Avec un positionnement résolument défensif du fonds tout au long de l'année 2024, Sanso Short Duration a bien résisté à la volatilité des taux et des marges de crédit. Le fonds a conservé sur la majorité de l'exercice une notation moyenne « investment grade » entre BBB et BBB- avec une maturité moyenne légèrement supérieure à un an. Ce n'est qu'en toute fin d'année que le risque crédit a été renforcée avec une exposition au haut rendement plus forte et un allongement de la maturité moyenne au-dessus de 1,5 ans. Cette exposition renforcée en risque de taux et risque crédit fin 2024 a toutefois été compensée par une politique de couverture plus active et une gestion plus flexible de contrats futures et CDS.

Ce positionnement a permis au fonds d'afficher une performance régulière et positive chaque mois en 2024.

Pour l'année 2024, la performance du fonds Sanso Short Duration Part C est de **+4,41%** et de **+5,02%** pour la part I (versus **+3.80%** pour l'ESTER capitalisé).

- A noter la création **le 23/01/2024** d'une part SI dont la performance sur une année 2024 plus courte a été de **4,44%** contre **3,52%** pour l'ESTER capitalisé sur la même période (du 23/01/2024 au 31/12/2024)
- Fin 2024, le rendement actuariel brut du fonds était de **+4,74**% (contre 4,93% fin 2022).
- La maturité moyenne, très stable au premier semestre 2024 au-dessus de 1 an, a été progressivement rallongée au cours du deuxième pour passer de 1,06 an fin 2023 à **1,80 ans fin 2024** pour un rating moyen de **BBB-** au 31/12/2024.

- Le fonds conservait fin 2024 une large diversification avec près de 100 lignes et 85 émetteurs différents en portefeuille.
- Enfin l'encours du fonds a régulièrement progressé au cours de l'année passant de 67M€ fin décembre 2023 à 75 M€ fin décembre 2024

La qualité de signature moyenne du fonds a oscillé entre BBB et BBB- sur l'exercice considéré. Au 29/12/2024, le fonds intégrait dans son portefeuille 55% d'obligations de notations « investment grade » et 43% d'obligations de notations « high yield ». Enfin la liquidité (cash) se montait à 2%.
Plus spécifiquement sur les signatures obligataires, le fonds était composé fin décembre 2023 à :

- 15% d'obligations notées AA et A,
- 40% d'obligations notées BBB,
- 31% d'obligations notées BB, et,
- 13% d'obligations notées B.

La sensibilité du fonds a baissé tout au long de l'année pour finir à 0,73%.

La volatilité annuelle du fonds reflète la volonté de maitrise du risque dans une période d'incertitudes sur les taux et sur le crédit, elle est de 0,70% sur la période sous revue sur la part R

Le SRRI (échelle de risques de 1 à 7) du fonds est de 2.

2. Performances de l'OPC

PART R (ex C) :

Performances sur l'année civile 2024
SANSO SHORT DURATION part R : +4,41%
Indicateur de référence (ESTER Capitalisé) : +3,80%

PART I :

Performances sur l'année civile 2024
SANSO SHORT DURATION part I: +5,02%
Indicateur de référence (ESTER Capitalisé) : +3,80%

PART SI :

Performances sur une année civile 2024 courte (du 23/01/2024 au 31/12/2024)
SANSO SHORT DURATION part SI: +4,44%
Indicateur de référence (ESTER Capitalisé) : +3,52%

Volatilité du fonds en fin d'exercice :

SANSO SHORT DURATION part R : 0.70%
SANSO SHORT DURATION part I : 0,77%
SANSO SHORT DURATION part SI : 0,64%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM.

3. Indication sur les mouvements intervenus au cours de l'exercice écoulé et les instruments financiers détenus en portefeuille

Au cours de l'exercice le fonds est intervenu majoritairement sur des obligations privées à court et moyen terme (échéance finale ou call entre 0 à 3 ans), de rating crossover (BBB+ à BB-) et exclusivement libellées en euros. A titre d'illustration, voici les 5 plus grosses opérations à l'achat pour l'année 2024.

Sens	Isin	Name	Risque	Quantite
Achat	XS2101558307	UCGIM 2.731 01/15/32	Obligations	2 000 000,00
Achat	FR0013476611	BNP 1 1/8 01/15/32	Obligations	2 000 000,00
Achat	XS2138286229	LLOYDS 4 1/2 03/18/30	Obligations	1 583 000,00
Achat	XS2230399441	AIB 2 7/8 05/30/31	Obligations	1 500 000,00
Achat	XS2247623643	GETFP 3 1/2 10/30/25	Obligations	1 500 000,00

4. Méthode de calcul du risque global des OPCVM ou des FIA agréés

La méthode choisie pour mesurer le risque global de Sanso Short Duration est la méthode de l'engagement.

5. Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)

Le fonds s'est attaché à conserver et améliorer ses notations extra-financières par rapport à son univers d'investissement et à fin décembre 2024 :

- Le score moyen ESG des émetteurs en portefeuille était de 5,9/10 (univers :5,7)
- L'exposition aux objectifs de développement durable était de 13% (univers : 10%)
- La notation d'empreinte carbone de notre portefeuille était de 67 (univers : 100)

A noter que toutes les mesures ISR du fonds sont restées très significativement meilleures que celles de son univers de référence tout au long de l'année

La significativité des mesures extra-financières de notre portefeuille est restée très forte en 2024 et à fin 2024 :

- la couverture ESG du portefeuille est de 93%,
- la couverture des émetteurs notés pour leur exposition aux ODD est de 94%
- enfin, les notations carbone couvrent plus de 82% des investissements du fonds.

Voir les engagements de la société de gestion

https://sanso-longchamp.com/nos-engagements-responsables/

6. Distribution

NA

7. Informations relatives aux instruments financiers du groupe

L'OPCVM a la possibilité d'investir, dans le respect des ratios réglementaires et statutaires, dans des fonds gérés par Sanso Longchamp AM.
Sur l'exercice, l'OPCVM a investi sur le fonds de la gamme Sanso Longchamp : Multistratégies
Sur l'exercice, l'OPCVM n'a réalisé aucune opération sur des titres pour lesquels Sanso Longchamp AM a un intérêt tout particulier.
Au 31/12/2024, le fonds détient des parts du fonds Multistratégies géré par Sanso Longchamp AM.

8. Renvoi au compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

NA : Frais d'exécution < 500 k€

9. Politique de sélection des intermédiaires

Sanso Longchamp Asset Management a retenu une approche multicritère pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de marché.
Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments.
Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la proactivité des interlocuteurs, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

10. Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPCVM n'a pas eu recours à des opérations de financement de titres.

11. Spécificité des OPCVM : Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Au cours de l'exercice, l'OPCVM n'a pas eu recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

12. Spécificité applicable aux OPCVM : Instruments financiers dérivés

Au cours de l'exercice, l'OPCVM a effectué des opérations de couvertures et de découvertures de son exposition taux et crédit par l'utilisation de contrats futures taux, actions et de CDS

13. Spécificité applicable aux OPCVM : Les politiques en matière de rémunération

Sanso Longchamp Asset Management dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive OPCVM V ») et des articles du Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers y afférents.

Les politiques et pratiques de rémunération chez Sanso Longchamp Asset Management n'intègrent pas de critère de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'appliquent à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, RCCI et fonctions support.

Le comité de rémunération se réunit une fois par an.

La politique de rémunération de Sanso Longchamp Asset Management :
- Favorise une gestion saine et efficace du risque.
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM.
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société.
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts.
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients.
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Sanso Longchamp Asset Management s'articulent de la manière suivante :
- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et fait l'objet d'une augmentation ou d'un maintien lors de l'évaluation annuelle.
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année.

- Une autre rémunération est représentée par un PEE.

Montant total des rémunérations brutes au titre de l'exercice 2024 : 3 721 k€
Rémunérations fixes : 3 209€
Rémunérations variables : 512k€
Nombre de bénéficiaires : 40/ catégorie cadre
Les principes de la politique de rémunération évoquée ci-dessus sont restés inchangés.

14. Spécificité applicable aux OPCVM : Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

NA

15. Spécificité applicable aux FIA exerçant un contrôle conjoint sur des sociétés non cotées (pour une société de gestion agréée conformément à la directive 2011/61/UE)

NA

16. Spécificité applicable OPC éligibles au PEA (applicable aux OPCVM et aux FIA)

NA

17. Spécificité applicable aux FCPR /Pratique en matière d'utilisation des droits de vote

NA

18. Spécificités applicables aux OPCVM et des FIA nourriciers

NA

19. Spécificités applicables aux OPCVM et FIA indiciels

NA

20. Spécificités applicables aux OPCI et aux organismes de placement collectif immobilier

NA

21. Spécificités applicables aux OPC constitués sous forme de SICAV

NA

22. Politique d'exécution / de sélection des intermédiaires

La politique d'exécution et sélection des intermédiaires est disponible sur le site internet de la société de gestion :

https://sanso-longchamp.com/wp-content/uploads/2026/02/Sanso-Longchamp-AM-Politique-dexecution-des-ordres-et-selection-intermediaires.pdf

Autres informations

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :
Sanso Longchamp AM
17 rue de Chaillot

75116 Paris
Tél. : 01 84 16 64 41

E-mail : contact@sanso-longchamp.com

Sanso Short Duration

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Sanso Longchamp Asset Management

17, rue de Chaillot
75016 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

Sanso Short Duration

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Sanso Longchamp Asset Management

17, rue de Chaillot
75016 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP Sanso Short Duration,

Opinion

Compte tenu de notre nomination en tant que commissaire aux comptes par décision du 2 décembre 2025 et en exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par vos soins dans le cadre des dispositions de l'article L. 820-3-1 du Code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds Sanso short duration constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « A2 Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux OPC à capital variable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**1 831,78**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 831,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**3 725 976,63**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 725 976,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**64 601 725,64**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	64 601 725,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**5 523 179,50**
OPCVM	5 523 179,50
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**34 114,42**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**73 886 827,97**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**441 668,11**
Comptes financiers	**933 360,35**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 375 028,46**
Total de l'actif I+II	**75 261 856,43**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	71 372 933,90
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	3 402 690,56
Capitaux propres I	**74 775 624,46**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**74 775 624,46**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**306 436,65**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**306 436,65**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	179 795,32
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**179 795,32**
Total Passifs : I+II+III+IV	**75 261 856,43**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	3 246 846,30
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	98 159,81
Sous-total produits sur opérations financières	**3 345 006,11**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-5 565,14
Sous-total charges sur opérations financières	**-5 565,14**
Total revenus financiers nets (A)	**3 339 440,97**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-562 730,63
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-562 730,63**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**2 776 710,34**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**57 347,86**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**2 834 058,20**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-1 138 626,21
Frais de transactions externes et frais de cession	-55 692,47
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-1 194 318,68**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-42 474,07**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-1 236 792,75**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 801 683,16
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-986,83
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 800 696,33**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**4 728,78**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 805 425,11**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**3 402 690,56**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SANSO SHORT DURATION est un fonds qui vise à offrir à l'investisseur un rendement, net de frais de gestion, supérieur à l'€STR (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur la durée de placement recommandée en participant à l'évolution des marchés de taux/crédit internationaux.

Le portefeuille du Fonds est investi sur différents types d'instruments de nature obligataire selon un processus de sélection et d'allocation de type discrétionnaire. Le Fonds investira également dans des instruments cash et dérivés liquides dans une optique de moyen/long terme. L'objectif initial est en effet de percevoir les revenus générés par le portefeuille et de les optimiser par l'intermédiaire d'une exposition pouvant aller jusqu'à 200%, en couverture comme en exposition.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**26 238 838,11**	**43 246 163,63**	**53 943 790,41**	**67 397 039,45**	**74 775 624,46**
Part SANSO SHORT DURATION I en EUR					
Actif net	16 091 970,90	28 156 185,33	38 454 055,62	47 874 085,33	43 424 836,76
Nombre de titres	16 392,433	27 845,153	38 880,927	46 760,898	40 387,535
Valeur liquidative unitaire	981,67	1 011,17	989,02	1 023,80	1 075,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-40,29	-9,52	-8,26	-15,49	-17,67
Capitalisation unitaire sur revenu	27,03	18,69	25,68	28,53	42,78
Part SANSO SHORT DURATION R en EUR					
Actif net	10 146 867,21	15 089 978,30	15 489 734,79	19 522 954,12	23 888 928,17
Nombre de titres	87 448,955	126 330,019	133 110,737	162 717,786	190 692,854
Valeur liquidative unitaire	116,03	119,44	116,36	119,98	125,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,77	-1,12	-0,97	-1,81	-2,06
Capitalisation unitaire sur revenu	2,75	2,13	2,56	2,87	4,28
Part SANSO SHORT DURATION SI en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	7 461 859,53
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 144,5800
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 044,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-17,99
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	40,39

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services

financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0013302965 - Part SANSO SHORT DURATION I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC
FR0011254473 - Part SANSO SHORT DURATION R : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR001400N3B0 - Part SANSO SHORT DURATION SI : Taux de frais maximum de 0,45% TTC

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée. L'indice de référence est calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 0,25% pour la part R, de 0.75% pour la part I et de 1,15% pour la part E.

Le calcul de la surperformance est effectué à chaque calcul de la Valeur Liquidative, d'après un actif « indicé », qui diminue du montant des rachats sur le niveau de performance de la veille, et applique la performance de l'indice de référence aux souscriptions.
Les rachats entrainent la cristallisation du montant de la commission de surperformance attachée à ceux-ci, comme acquise.
Cette commission de surperformance est mise en provision sur des périodes de référence courant de la dernière valeur liquidative du mois de clôture de l'exercice précédent à la dernière valeur liquidative du mois de clôture de l'exercice (dernière valeur liquidative du mois de juin).
Dès lors que l'évolution de la valeur liquidative du fonds progresse plus que l'indice de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 15,00% TTC sera appliquée sur la performance au-delà de l'indice de référence, comme décrite précédemment. Cette provision est ajustée lors de chaque calcul de valeur liquidative.
La commission de surperformance fait l'objet, le cas échéant, d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion, et prélevée en même temps que les frais de gestion fixes.
Par ailleurs, à compter du dernier prélèvement d'une commission de surperformance, toute sous performance par rapport à l'indice lors de l'exercice suivant (année 1) devra être rattrapée au cours d'une période de 5 ans avant de pouvoir prélever une commission de surperformance. Au cours de cette période de 5 ans, toute sous performance sur un exercice ultérieur ouvrira également une nouvelle période de 5 ans au cours de laquelle la sous performance devra être rattrapée. Si la sous performance est rattrapée avant le terme des 5 ans, le prélèvement d'une commission de sur performance est autorisée.
La date de cristallisation correspond à la date de clôture de l'exercice comptable.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SANSO SHORT DURATION R	Capitalisation	Capitalisation
Part SANSO SHORT DURATION I	Capitalisation	Capitalisation
Part SANSO SHORT DURATION SI	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**67 397 039,45**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	52 251 421,73
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-48 255 924,71
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 776 710,34
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 194 318,68
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 800 696,33
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**74 775 624,46**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SANSO SHORT DURATION I		
Parts souscrites durant l'exercice	25 731,728	27 076 930,88
Parts rachetées durant l'exercice	-32 105,091	-33 620 722,44
Solde net des souscriptions/rachats	-6 373,363	-6 543 791,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	40 387,535	
Part SANSO SHORT DURATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	99 670,803	12 144 375,06
Parts rachetées durant l'exercice	-71 695,735	-8 774 899,51
Solde net des souscriptions/rachats	27 975,068	3 369 475,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	190 692,854	
Part SANSO SHORT DURATION SI		
Parts souscrites durant l'exercice	12 843,8900	13 030 115,79
Parts rachetées durant l'exercice	-5 699,3100	-5 860 302,76
Solde net des souscriptions/rachats	7 144,5800	7 169 813,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 144,5800	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SANSO SHORT DURATION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO SHORT DURATION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO SHORT DURATION SI	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SANSO SHORT DURATION I FR0013302965	Capitalisation	Capitalisation	EUR	43 424 836,76	40 387,535	1 075,20
SANSO SHORT DURATION R FR0011254473	Capitalisation	Capitalisation	EUR	23 888 928,17	190 692,854	125,27
SANSO SHORT DURATION SI FR001400N3B0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 461 859,53	7 144,5800	1 044,40

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ESPAGNE				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1,83	1,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-325,91	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**-324,08**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
BELGIQUE	1 199,37	0,00	0,00	1 199,37	1 199,37	0,00
ALLEMAGNE	1 179,66	0,00	1 179,66	0,00	1 179,66	0,00
FRANCE	753,61	0,00	753,61	0,00	753,61	0,00
AUTRICHE	588,22	588,22	0,00	0,00	588,22	0,00
ESPAGNE	5,12	5,12	0,00	0,00	5,12	0,00
Total	**3 725,98**	**593,34**	**1 933,27**	**1 199,37**	**3 725,98**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	64 601,73	58 156,04	6 445,69	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	933,36	0,00	0,00	0,00	933,36
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	1 069,85	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	-984,88
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**59 225,89**	**6 445,69**	**0,00**	**-51,52**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	10 234,34	11 067,29	7 774,50	6 250,30	8 441,50	5 730,13	14 862,74
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	933,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	1 069,85	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-984,88	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**11 167,70**	**11 067,29**	**7 774,50**	**7 320,15**	**4 745,25**	**4 745,25**	**14 862,74**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	39,74	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	32,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**74,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	3 152,17	573,81
Obligations et valeurs assimilées	20 974,82	39 548,98	4 077,92
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	-3 800,00
Solde net	**20 974,82**	**42 701,15**	**851,73**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	400,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS AG	0,00	304,49
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	8 020,75
	Coupons et dividendes en espèces	33 647,36
	Collatéraux	400 000,00
Total des créances		**441 668,11**
Dettes		
	Rachats à payer	104 150,26
	Frais de gestion fixe	48 560,98
	Frais de gestion variable	23 488,58
	Autres dettes	3 595,50
Total des dettes		**179 795,32**
Total des créances et des dettes		**261 872,79**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SANSO SHORT DURATION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	253 604,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SANSO SHORT DURATION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	257 687,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables provisionnés	13 043,19
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	1 764,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SANSO SHORT DURATION SI	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	27 949,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	6 149,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	2 531,16
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 383 550,00
	FR0013139300	SANSO MULTISTRATEGIES PART I	1 383 550,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**1 383 550,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**2 834 058,20**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**2 834 058,20**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 834 058,20**

Part SANSO SHORT DURATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**1 727 809,97**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 727 809,97**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 727 809,97**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 727 809,97
Total	**1 727 809,97**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SANSO SHORT DURATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**817 615,24**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**817 615,24**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**817 615,24**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	817 615,24
Total	**817 615,24**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SANSO SHORT DURATION SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**288 632,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**288 632,99**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**288 632,99**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	288 632,99
Total	**288 632,99**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1 236 792,75**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-1 236 792,75**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1 236 792,75**

Part SANSO SHORT DURATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-713 826,62**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-713 826,62**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-713 826,62**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-713 826,62
Total	**-713 826,62**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SANSO SHORT DURATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-394 410,63**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-394 410,63**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-394 410,63**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-394 410,63
Total	**-394 410,63**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SANSO SHORT DURATION SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-128 555,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-128 555,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-128 555,50**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-128 555,50
Total	**-128 555,50**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**1 831,78**	**0,00**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 831,78**	**0,00**
Construction et ingénierie			**1 831,78**	**0,00**
ABENGOA SA- B SHARES	EUR	277 723	1 388,62	0,00
ABENGOA SA -CL A	EUR	26 858	443,16	0,00
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			**3 725 976,63**	**4,98**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**3 725 976,63**	**4,98**
Equipement et services pour l'énergie			**5 117,02**	**0,01**
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	852 836	2 558,51	0,00
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24 DEFAULT	EUR	852 836	2 558,51	0,01
Equipements électriques			**198 576,87**	**0,27**
SGL CARBON AG 5.75% 21-09-27	EUR	200 000	198 576,87	0,27
Hôtels, restaurants et loisirs			**610 968,99**	**0,82**
TUI AG 5.0% 16-04-28 CV	EUR	600 000	610 968,99	0,82
Logiciels			**1 123 720,40**	**1,50**
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	10 000	753 605,00	1,01
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	400 000	370 115,40	0,49
Marchés de capitaux			**1 199 371,35**	**1,59**
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	1 250 000	1 199 371,35	1,59
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**588 222,00**	**0,79**
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	600 000	588 222,00	0,79
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**64 601 725,64**	**86,40**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**64 601 725,64**	**86,40**
Assurance			**4 616 795,90**	**6,17**
ASR NEDERLAND NV 4.625% PERP	EUR	1 000 000	994 401,59	1,33
AXA AUTRE R+0.0% PERP EMTN	EUR	650 000	626 530,68	0,84
AXA TV PERP	EUR	1 200 000	1 181 648,07	1,57
CNP ASSU 4.25% 05-06-45	EUR	800 000	821 851,95	1,10
CNP ASSURANCES EUAR10+3.0% PERP	EUR	1 000 000	992 363,61	1,33
Banques commerciales			**18 527 039,85**	**24,78**
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	1 000 000	1 009 688,70	1,35
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	1 000 000	989 954,13	1,32
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	1 000 000	945 466,71	1,26
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	1 500 000	1 512 202,21	2,02
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	300 000	293 096,20	0,39
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	800 000	769 644,92	1,03
BNP PAR TPA84 AUTRE V PERP	EUR	2 403	338 336,08	0,45
CAIXABANK 2.25% 17-04-30 EMTN	EUR	900 000	910 596,64	1,22
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.1% PERP	EUR	1 000 000	926 215,82	1,24
DANSKE BK 1.375% 12-02-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 018 994,54	2,71
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 10.0% PERP	EUR	1 000 000	1 169 475,21	1,56
ERSTE GR BK 3.375% PERP EMTN	EUR	1 000 000	954 307,58	1,28

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 2.0% 22-03-30	EUR	1 500 000	1 518 496,54	2,03
INTESA SANPAOLO 7.75% PERP	EUR	1 000 000	1 096 900,22	1,47
LLOYDS BANKING GROUP 4.5% 18-03-30	EUR	1 500 000	1 555 675,07	2,08
STANDARD CHARTERED 2.5% 09-09-30	EUR	500 000	500 940,10	0,67
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	2 000 000	2 017 049,18	2,70
Composants automobiles			**1 715 413,47**	**2,29**
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	200 000	214 328,85	0,29
VALEO 1.5% 18-06-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 501 084,62	2,00
Construction et ingénierie			**1 634 897,09**	**2,19**
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	500 000	510 632,57	0,68
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	1 000 000	1 124 264,52	1,51
Crédit à la consommation			**300 792,90**	**0,40**
NT CONS FIN E3R+0.48% 14-03-25	EUR	300 000	300 792,90	0,40
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 650 271,96**	**2,21**
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	400 000	426 982,96	0,57
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	1 200 000	1 223 289,00	1,64
Divertissement			**84 653,72**	**0,11**
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	100 000	84 653,72	0,11
Electricité			**1 406 873,38**	**1,88**
EDF 3.0% PERP	EUR	800 000	776 506,36	1,04
EDF 5.375% PERP EMTN	EUR	600 000	630 367,02	0,84
Equipement et services pour l'énergie			**2 584 342,51**	**3,46**
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	300 000	300 484,83	0,40
PAPREC 6.5% 17-11-27	EUR	500 000	533 212,11	0,71
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	1 000 000	1 039 853,90	1,40
VIRIDIEN 7.75% 01-04-27	EUR	700 000	710 791,67	0,95
Equipements et instruments électroniques			**150 098,97**	**0,20**
EUTELT 1.5% 13-10-28	EUR	200 000	150 098,97	0,20
Equipements et produits de loisirs			**492 348,89**	**0,66**
HP PELZER 9.5% 01-04-27	EUR	500 000	492 348,89	0,66
Gestion et promotion immobilière			**753 715,18**	**1,01**
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	300 000	302 318,08	0,41
ARTEA 5.0% 16-03-26	EUR	285 000	260 735,42	0,35
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	200 000	190 661,68	0,25
Hôtels, restaurants et loisirs			**1 989 966,99**	**2,66**
BERTRAND 4.3% 03-02-27	EUR	100 000	101 858,39	0,14
BERTRAND 6.65% 31-07-29	EUR	100 000	102 881,67	0,14
CIRSA FINANCE INTL SARL 10.375% 30-11-27	EUR	300 000	293 996,25	0,39
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	500 000	537 040,63	0,71
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-27	EUR	500 000	520 008,33	0,70
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	429 000	434 181,72	0,58
Immobilier			**499 163,85**	**0,67**
COMPAGNIE DE PHALSBOURG 5.0% 27-03-29	EUR	600 000	411 002,48	0,55
PRIAMS 4.9% 26-07-26	EUR	100 000	88 161,37	0,12

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Infrastructure de transports			**418 702,98**	**0,56**
SGL GROUP APS E3R+6.75% 02-03-28	EUR	400 000	418 702,98	0,56
Logiciels			**799 509,33**	**1,07**
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	800 000	799 509,33	1,07
Marchés de capitaux			**4 016 326,43**	**5,37**
ABN AMRO BANK NV 4.75% PERP	EUR	300 000	300 178,56	0,40
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	500 000	505 384,10	0,68
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 008 881,23	1,35
AIB GROUP 6.25% PERP	EUR	1 000 000	1 013 323,74	1,35
BANCO NTANDER 4.125% PERP	EUR	1 000 000	963 558,80	1,29
HSBC CONTINENTAL EUROPE AUTRE V+0.0% 22-09-44	EUR	300 000	225 000,00	0,30
Media			**952 350,96**	**1,27**
SES 2.875% PERP	EUR	1 000 000	952 350,96	1,27
Métaux et minerais			**1 057 007,47**	**1,41**
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	1 000 000	1 057 007,47	1,41
Ordinateurs et périphériques			**1 020 699,26**	**1,37**
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	1 000 000	1 020 699,26	1,37
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 084 178,84**	**1,45**
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	1 000 000	1 084 178,84	1,45
Pétrole et gaz			**1 807 341,61**	**2,42**
AKUO ENERGY SAS 4.0% 22-11-25	EUR	1 500 000	1 503 154,11	2,01
AKUO ENERGY SAS 7.5% 21-11-29	EUR	300 000	304 187,50	0,41
Produits chimiques			**1 299 160,43**	**1,74**
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	500 000	552 778,97	0,74
SYNTHOMER 3.875% 01-07-25	EUR	750 000	746 381,46	1,00
Produits pour l'industrie du bâtiment			**1 218 783,53**	**1,63**
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	1 200 000	1 218 783,53	1,63
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**203 894,70**	**0,27**
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	200 000	203 894,70	0,27
Services aux entreprises			**1 194 785,33**	**1,60**
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	700 000	708 169,00	0,95
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	500 000	486 616,33	0,65
Services clientèle divers			**702 527,20**	**0,94**
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	100 000	100 165,50	0,13
KAPLA 3.375% 15-12-26	EUR	200 000	198 990,50	0,27
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	400 000	403 371,20	0,54
Services de télécommunication diversifiés			**2 359 299,32**	**3,16**
AT T 2.875% PERP	EUR	1 000 000	1 015 415,48	1,36
CELLNEX TELECOM 2.875% 18-04-25	EUR	300 000	305 971,34	0,41
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1 000 000	1 037 912,50	1,39
Services de télécommunication mobile			**204 457,00**	**0,27**
TUI CRUISES 5.0% 15-05-30	EUR	200 000	204 457,00	0,27
Services financiers diversifiés			**6 618 763,94**	**8,85**
CASTLE UK FIN E3R+5.25% 15-05-28	EUR	200 000	204 120,09	0,27

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DEXI CRE AUTRE V 10-05-25 EMTN	EUR	300 000	292 500,00	0,39
DIAC TP	EUR	2 200	429 000,00	0,57
KERRY GROUP FINANCIAL SERVICES 2.375% 10-09-25	EUR	300 000	301 296,86	0,40
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	1 000 000	995 474,13	1,33
NATURGY FINANCE BV 2.374% PERP	EUR	600 000	596 293,18	0,80
SACE SPA 3.875% PERP	EUR	1 000 000	1 033 321,78	1,38
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	1 000 000	1 023 178,33	1,37
SOGECAP 4.125% PERP	EUR	1 000 000	1 040 395,57	1,40
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	640 000	703 184,00	0,94
Sociétés commerciales et de distribution			**700 339,28**	**0,94**
IMANES SARL 5.5% 09-10-25	EUR	200 000	200 591,78	0,27
LOXAM SAS 3.75% 15-07-26	EUR	500 000	499 747,50	0,67
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**2 013 356,70**	**2,69**
UNIBAIL RODAMCO SE 5.142% PERP	EUR	900 000	900 752,73	1,20
UNIBAIL RODAMCO SE 7.25% PERP	EUR	1 000 000	1 112 603,97	1,49
Transport routier et ferroviaire			**523 866,67**	**0,70**
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	500 000	523 866,67	0,70
TITRES D'OPC			**5 523 179,50**	**7,39**
OPCVM			**5 523 179,50**	**7,39**
Gestion collective			**5 523 179,50**	**7,39**
Gaspal Oblig 1-4 F	EUR	10 000	1 642 800,00	2,20
RB CAPITAL PRUDENCE FCP 3DEC	EUR	450	544 729,50	0,73
SANSO MULTISTRATEGIES PART I	EUR	1 250	1 383 550,00	1,85
TURGOT OBLIG PLUS FCP 4DEC	EUR	10 000	1 952 100,00	2,61
Total			**73 852 713,55**	**98,77**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
S&P 500 INDEX 03/2025 PUT 5700	4	16 320,62	0,00	-325 907,48
Sous-total 2.		**16 320,62**	**0,00**	**-325 907,48**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**16 320,62**	**0,00**	**-325 907,48**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO SCHATZ 0325	10	0,00	-1 950,00	1 069 850,00
Sous-total 1.		**0,00**	**-1 950,00**	**1 069 850,00**
2. Options				
CBOT YST 10 A 02/2025 PUT 107.5	30	15 843,80	0,00	-984 878,83
Sous-total 2.		**15 843,80**	**0,00**	**-984 878,83**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**15 843,80**	**-1 950,00**	**84 971,17**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
ITRAXX XOVER S42 V1	-3 800 000	0,00	-304 486,65	-3 800 000,00
Sous-total 4.		**0,00**	**-304 486,65**	**-3 800 000,00**
Total		**0,00**	**-304 486,65**	**-3 800 000,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	73 852 713,55
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	16 320,62
Total instruments financiers à terme - taux	13 893,80
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	-304 486,65
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 376 978,46
Autres passifs (-)	-179 795,32
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**74 775 624,46**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SANSO SHORT DURATION I	EUR	40 387,535	1 075,20
Part SANSO SHORT DURATION R	EUR	190 692,854	125,27
Part SANSO SHORT DURATION SI	EUR	7 144,5800	1 044,40

SANSO SHORT DURATION

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**67 168 264,15**	**52 020 884,59**
Actions et valeurs assimilées	**1 831,78**	**2 248,36**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 831,78	2 248,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**60 599 933,37**	**46 681 936,23**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	60 599 933,37	46 681 936,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**6 566 499,00**	**5 267 800,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 566 499,00	5 267 800,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**68 900,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	68 900,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**59 889,77**	**72 347,07**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	59 889,77	72 347,07
COMPTES FINANCIERS	**1 466 011,15**	**1 951 240,00**
Liquidités	1 466 011,15	1 951 240,00
TOTAL DE L'ACTIF	**68 694 165,07**	**54 044 471,66**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	66 615 209,54	53 055 143,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 019 832,71	-451 164,10
Résultat de l'exercice (a,b)	1 801 662,62	1 339 810,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**67 397 039,45**	**53 943 790,41**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**68 900,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	68 900,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	68 900,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**1 297 125,62**	**31 781,25**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 297 125,62	31 781,25
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**68 694 165,07**	**54 044 471,66**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SHORT EUR-BTP 0323	0,00	2 627 750,00
EURO SCHATZ 0323	0,00	3 162 600,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	60 450,91	3 550,17
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 100 108,66	1 456 320,48
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**2 160 559,57**	**1 459 870,65**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	8 706,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**8 706,61**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**2 160 559,57**	**1 451 164,04**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	442 873,53	327 980,35
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**1 717 686,04**	**1 123 183,69**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	83 976,58	216 627,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**1 801 662,62**	**1 339 810,93**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0013302965 - Part SANSO SHORT DURATION I : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0011254473 - Part SANSO SHORT DURATION C : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commission de surperformance :

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à celui d'un fonds fictif de référence réalisant la performance de l'€STR capitalisé + 1.50% et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel. Cette commission est payable annuellement. Elle sera prélevée pour la première fois à la clôture du premier exercice du fonds, et ensuite à chaque fin d'exercice.

La commission correspond à un pourcentage (15%) de la différence positive entre l'actif du Fonds réel et celui du Fonds fictif de référence, appréciée sur la durée de l'exercice comptable. Cette différence fait l'objet d'une provision, ajustée à chaque établissement de la valeur liquidative. En cas de sous performance de l'OPC par rapport à son indicateur de référence entre deux valeurs liquidatives, la provision pour frais de gestion variable est réajustée par une reprise de provision plafonnée à hauteur de la provision existante.

En cas de rachat de parts du FCP, la quote-part de la provision pour frais de gestion variables est acquise à la société de gestion.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion, et prélevée en même temps que les frais de gestion fixes.

La date de cristallisation correspond à la date de clôture de l'exercice comptable.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts SANSO SHORT DURATION C	Capitalisation	Capitalisation
Parts SANSO SHORT DURATION I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**53 943 790,41**	**43 246 163,63**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	52 080 874,08	35 564 133,49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-40 744 392,75	-23 835 542,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	277 457,03	124 628,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 124 150,94	-918 225,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	47 220,00	620 010,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-20 965,00	-170 835,00
Frais de transactions	-142 132,74	-86 129,66
Différences de change	-743,90	1 523,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 431 297,22	-1 794 020,67
Différence d'estimation exercice N	*-784 684,28*	*-2 215 981,50*
Différence d'estimation exercice N-1	*2 215 981,50*	*421 960,83*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-68 900,00	68 900,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*68 900,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*-68 900,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 717 686,04	1 123 183,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**67 397 039,45**	**53 943 790,41**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	572 900,00	0,85
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 727 688,07	2,56
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 769 207,03	7,08
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	53 530 138,27	79,42
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**60 599 933,37**	**89,91**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	54 395 386,78	80,71	250 800,00	0,37	5 951 188,08	8,83	2 558,51	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466 011,15	2,18
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 875 972,38	11,69	18 892 242,09	28,03	13 512 833,86	20,05	800 041,28	1,19	19 518 843,76	28,96
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 466 011,15	2,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	21 501,17	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	51 182,50
	Coupons et dividendes en espèces	8 606,14
	Autres créances	101,13
TOTAL DES CRÉANCES		**59 889,77**
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 248 374,64
	Rachats à payer	10 369,46
	Frais de gestion fixe	38 280,02
	Autres dettes	101,50
TOTAL DES DETTES		**1 297 125,62**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-1 237 235,85**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SANSO SHORT DURATION C		
Parts souscrites durant l'exercice	109 769,287	12 945 772,88
Parts rachetées durant l'exercice	-80 162,238	-9 468 298,32
Solde net des souscriptions/rachats	29 607,049	3 477 474,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	162 717,786	
Part SANSO SHORT DURATION I		
Parts souscrites durant l'exercice	38 981,391	39 135 101,20
Parts rachetées durant l'exercice	-31 101,420	-31 276 094,43
Solde net des souscriptions/rachats	7 879,971	7 859 006,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	46 760,898	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SANSO SHORT DURATION C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO SHORT DURATION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SANSO SHORT DURATION C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	178 280,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	909,38
Parts SANSO SHORT DURATION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	267 624,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	2 121,44

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 801 662,62	1 339 810,93
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 801 662,62**	**1 339 810,93**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SANSO SHORT DURATION C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	467 124,13	341 151,92
Total	**467 124,13**	**341 151,92**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SANSO SHORT DURATION I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 334 538,49	998 659,01
Total	**1 334 538,49**	**998 659,01**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 019 832,71	-451 164,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-1 019 832,71**	**-451 164,10**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SANSO SHORT DURATION C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-295 498,57	-129 794,79
Total	**-295 498,57**	**-129 794,79**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SANSO SHORT DURATION I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-724 334,14	-321 369,31
Total	**-724 334,14**	**-321 369,31**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**43 072 433,14**	**26 238 838,11**	**43 246 163,63**	**53 943 790,41**	**67 397 039,45**
Parts SANSO SHORT DURATION C en EUR					
Actif net	17 443 710,58	10 146 867,21	15 089 978,30	15 489 734,79	19 522 954,12
Nombre de titres	147 897,067	87 448,955	126 330,019	133 110,737	162 717,786
Valeur liquidative unitaire	117,94	116,03	119,44	116,36	119,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,49	-4,77	-1,12	-0,97	-1,81
Capitalisation unitaire sur résultat	2,71	2,75	2,13	2,56	2,87
Parts SANSO SHORT DURATION I en EUR					
Actif net	25 628 722,56	16 091 970,90	28 156 185,33	38 454 055,62	47 874 085,33
Nombre de titres	25 785,634	16 392,433	27 845,153	38 880,927	46 760,898
Valeur liquidative unitaire	993,91	981,67	1 011,17	989,02	1 023,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-37,90	-40,29	-9,52	-8,26	-15,49
Capitalisation unitaire sur résultat	21,78	27,03	18,69	25,68	28,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ABENGOA CL B	EUR	277 723	1 388,62	0,00
ABENGOA SA	EUR	26 858	443,16	0,01
TOTAL ESPAGNE			**1 831,78**	**0,01**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 831,78**	**0,01**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**1 831,78**	**0,01**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ACCENTRO REAL ESTATE AG 3.625% 13-02-26	EUR	300 000	107 144,91	0,16
BILFINGER SE 5.75% 14-06-24	EUR	500 000	514 926,04	0,76
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	200 000	200 244,78	0,30
REBECCA BID 5.75% 15-07-25	EUR	500 000	511 861,67	0,76
WIRECARD AG 0.5% 11-09-24 DEFAULT	EUR	300 000	37 909,50	0,06
TOTAL ALLEMAGNE			**1 372 086,90**	**2,04**
AUSTRALIE				
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 1.125% 21-11-29	EUR	750 000	725 682,54	1,07
TOTAL AUSTRALIE			**725 682,54**	**1,07**
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	700 000	701 217,37	1,04
TOTAL AUTRICHE			**701 217,37**	**1,04**
BELGIQUE				
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	1 000 000	862 439,56	1,28
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 1.375% 23-05-24	EUR	100 000	99 873,29	0,15
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	1 500 000	1 470 233,52	2,18
TOTAL BELGIQUE			**2 432 546,37**	**3,61**
DANEMARK				
DANSKE BK 2.5% 21-06-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 003 052,98	1,49
TOTAL DANEMARK			**1 003 052,98**	**1,49**
ESPAGNE				
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	852 836	2 558,51	0,00
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24 DEFAULT	EUR	852 836	2 558,51	0,00
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	400 000	403 331,80	0,60
BANKIA SA 3.75% 15-02-29 EMTN	EUR	700 000	722 314,03	1,08
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	2 000 000	2 037 885,21	3,02
CAIXABANK 2.25% 17-04-30 EMTN	EUR	200 000	196 448,02	0,29
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	900 000	918 803,71	1,37
TOTAL ESPAGNE			**4 283 899,79**	**6,36**
ETATS-UNIS				
BALL 0.875% 15-03-24	EUR	700 000	694 874,65	1,03
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	250 000	252 187,71	0,37
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 0.9% 19-11-24	EUR	1 000 000	974 021,56	1,45
KIMBERLY CLARK TAIWAN 0.625% 07-09-24	EUR	500 000	490 180,01	0,72
TOTAL ETATS-UNIS			**2 411 263,93**	**3,57**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
NOKIA 2 03/15/24	EUR	1 000 000	1 010 395,57	1,50
TOTAL FINLANDE			**1 010 395,57**	**1,50**
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	200 000	199 047,38	0,30
AKUO ENERGY SAS	EUR	300 000	278 137,50	0,41
AKUO ENERGY SAS 4.0% 22-11-25	EUR	500 000	476 027,78	0,71
ARTEA 5.0% 16-03-26	EUR	100 000	98 986,11	0,15
AXA SA AUTRE R PERP EMTN	EUR	650 000	593 306,63	0,88
AXA TV PERP	EUR	1 200 000	1 034 930,14	1,54
BERTRAND 4.3% 03-02-27	EUR	100 000	90 150,94	0,13
BNP PAR.TPA 84 1-2	EUR	4 060	466 900,00	0,69
BNP PARIBAS TPA TMO 87 TR2	EUR	1 000	106 000,00	0,16
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	800 000	782 756,46	1,16
BPCE 2.875% 30-09-24	EUR	500 000	498 061,22	0,74
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	300 000	299 193,27	0,45
BURGER KING FRANCE SAS E3R+4.75% 01-11-26	EUR	100 000	102 236,15	0,15
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	200 000	195 288,51	0,29
CNP ASSU 4.25% 05-06-45	EUR	800 000	818 957,99	1,22
CNP TSDI TV05-PERP	EUR	1 000 000	967 204,48	1,44
COMPAGNIE DE PHALSBOURG 5.0% 27-03-24	EUR	600 000	488 114,75	0,72
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	800 000	798 744,39	1,19
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	650 000	639 364,77	0,94
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	1 200 000	1 173 463,28	1,74
DEXI CRE AUTRE V 10-05-25 EMTN	EUR	300 000	292 500,00	0,44
DIAC TP	EUR	1 200	250 800,00	0,37
EDF SA TF/TV 29/12/2049	EUR	500 000	527 603,12	0,78
ERAMET SA 5.1% 28-05-26	EUR	600 000	606 882,44	0,90
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	500 000	482 218,13	0,71
FROMAGERIES BEL LA VACHE QUI RIT 1.5% 18-04-24	EUR	600 000	601 530,44	0,89
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	300 000	312 989,90	0,46
HSBC CONTINENTAL EUROPE AUTRE V+0.0% 22-09-44	EUR	300 000	217 500,00	0,32
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	600 000	589 377,89	0,87
KAPLA HOLDING E3R+3.25% 15-12-26	EUR	400 000	402 583,00	0,60
KLEPIERRE 1.75% 06/11/2024	EUR	800 000	787 262,58	1,17
LA FONCIERE VERTE 4.5% 18-07-25	EUR	450 000	454 983,16	0,68
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	200 000	201 124,13	0,29
NEXANS 2.75% 05-04-24	EUR	500 000	508 161,15	0,75
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	500 000	509 583,03	0,76
PAPREC 6.5% 17-11-27	EUR	500 000	539 591,43	0,80
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	700 000	723 445,33	1,08
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	200 000	196 032,50	0,29
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	600 000	595 363,93	0,88
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	700 000	697 013,83	1,03
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	600 000	598 712,07	0,88
SODEXO 0.5% 17-01-24	EUR	500 000	501 724,11	0,75
TELEPERFORMANCE SE 1.5% 03-04-24	EUR	400 000	401 400,20	0,59
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	1 000 000	1 005 336,09	1,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	200 000	170 298,91	0,26
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	5 000	553 930,00	0,82
VALEO 1.5% 18-06-25 EMTN	EUR	800 000	780 368,59	1,16
VRANKEN POMMERY MONOPOLE 3.45% 19-06-24	EUR	71 000	71 633,60	0,11
TOTAL FRANCE			**23 686 821,31**	**35,14**
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	200 000	195 434,86	0,29
BK IRELAND 2.375% 14-10-29	EUR	500 000	492 135,57	0,74
FRESENIUS FINANCE IRELAND 1.5% 30-01-24	EUR	1 300 000	1 315 496,53	1,95
TOTAL IRLANDE			**2 003 066,96**	**2,98**
ITALIE				
AZIMUT 1.625% 12-12-24	EUR	699 000	685 265,89	1,01
BANCA IFIS 1.75% 25-06-24 EMTN	EUR	500 000	497 175,16	0,74
BANCA POPOLARE DI SONDRIO SCPA 2.375% 03-04-24	EUR	500 000	506 367,47	0,75
BANCO BPM 1.625% 18-02-25 EMTN	EUR	500 000	494 218,53	0,74
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	150 000	155 006,80	0,23
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	300 000	303 592,48	0,45
LKQ ITAL BOND 3.875% 01-04-24	EUR	1 500 000	1 512 829,17	2,25
WEBUILD 5.875% 15-12-25	EUR	200 000	204 881,97	0,30
TOTAL ITALIE			**4 359 337,47**	**6,47**
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	500 000	494 182,88	0,73
TOTAL JAPON			**494 182,88**	**0,73**
JERSEY				
ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15-08-24	EUR	100 000	15 044,41	0,02
TOTAL JERSEY			**15 044,41**	**0,02**
LUXEMBOURG				
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 0.0% 01-04-24	EUR	1 000 000	990 060,00	1,47
EUROFINS SCIENTIFIC 2.125% 25-07-24	EUR	1 100 000	1 098 350,81	1,63
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75% 01-11-25	EUR	300 000	244 738,50	0,37
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+4.0% 01-07-26	EUR	500 000	502 256,32	0,74
STENA INTL 3.75% 01-02-25	EUR	610 000	616 266,73	0,91
TOTAL LUXEMBOURG			**3 451 672,36**	**5,12**
PAYS-BAS				
ATRA FINA BV 5.25% 23-09-44	EUR	400 000	407 952,46	0,60
DUFRY ONE BV 2.5% 15-10-24	EUR	400 000	396 368,67	0,59
FUGRO NV 4.5% 02-11-24 CV	EUR	300 000	308 760,00	0,46
GAS NAT FENOSA 2.875% 11/03/2024	EUR	500 000	510 656,73	0,75
ING GROEP NV 2.5% 15-02-29	EUR	1 500 000	1 529 459,69	2,27
KONINKLIJKE KPN NV 5.625%09-300924	EUR	800 000	821 648,33	1,22
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	300 000	302 065,69	0,45
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	200 000	199 255,11	0,30
NIBC BANK NV 6.375% 01-12-25	EUR	400 000	421 319,18	0,63
SELECTA GROUP BV 0% 01-07-26 PIK	EUR	46 576	39 007,87	0,06
SELECTA GROUP BV 8.0% 01-04-26	EUR	114 337	109 999,88	0,16
SM MTH AUTO GRP 1.8% 06-07-24	EUR	200 000	199 392,00	0,29
VIVAT NV 2.375% 17-05-24	EUR	300 000	299 878,43	0,45
TOTAL PAYS-BAS			**5 545 764,04**	**8,23**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	300 000	309 611,91	0,46
TOTAL PORTUGAL			**309 611,91**	**0,46**
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC 3.875% 03-07-44	EUR	130 000	131 502,91	0,19
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	500 000	511 480,41	0,75
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	100 000	99 709,50	0,15
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.19% 20-01-25	EUR	500 000	483 588,25	0,72
ROLLS ROYCE 0.875% 09-05-24	EUR	600 000	596 531,28	0,89
SHANKS GROUP 3.0% 19-07-24	EUR	399 000	400 618,14	0,60
TOTAL ROYAUME-UNI			**2 223 430,49**	**3,30**
SUEDE				
INTRUM AB 3.5% 15-07-26 EMTN	EUR	600 000	521 390,00	0,78
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	EUR	200 000	104 147,01	0,15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 1.625% 05-03-29	EUR	1 000 000	1 008 987,27	1,50
TELIASONERA 3.625% 14.02.2024	EUR	1 000 000	1 031 503,77	1,53
VOLVO CAR AB 2.125% 02-04-24	EUR	300 000	303 125,88	0,45
TOTAL SUEDE			**2 969 153,93**	**4,41**
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	1 600 000	1 601 702,16	2,37
TOTAL SUISSE			**1 601 702,16**	**2,37**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**60 599 933,37**	**89,91**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**60 599 933,37**	**89,91**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
DELUBAC MONETAIRE PART I	EUR	50	505 159,00	0,75
GASPAL OBLIG 1 4 F	EUR	17 000	2 678 690,00	3,97
Turgot Oblig Plus	EUR	7 500	1 394 700,00	2,07
TOTAL FRANCE			**4 578 549,00**	**6,79**
LUXEMBOURG				
TIKEHAU SHORT DURATION I	EUR	15 000	1 987 950,00	2,95
TOTAL LUXEMBOURG			**1 987 950,00**	**2,95**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**6 566 499,00**	**9,74**
TOTAL Organismes de placement collectif			**6 566 499,00**	**9,74**
Créances			**59 889,77**	**0,09**
Dettes			**-1 297 125,62**	**-1,93**
Comptes financiers			**1 466 011,15**	**2,18**
Actif net			**67 397 039,45**	**100,00**

Parts SANSO SHORT DURATION I	**EUR**	**46 760,898**	**1 023,80**
Parts SANSO SHORT DURATION C	**EUR**	**162 717,786**	**119,98**

ANNEXE IV

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier paragraphe, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit: Sanso Short Duration **Identifiant d'entité juridique: 9695002MT1GS53G6MW46**

Par investissement durable on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objet d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _%	■ Il promouvait des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un d'investissement durable, il avait une proportion de 14.26% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	■ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	■ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables selon la taxonomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :%	■ ayant un objectif social
	☐ Il a promu les caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé **d'investissements durables**

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'approche en « amélioration de note » a été respectée, la note ESG du portefeuille était supérieure à celle de l'univers d'investissement duquel sont retirés les 20% des émetteurs ayant les moins bonnes notes ESG.

L'exposition aux ODD était supérieure à son indice de référence. Et l'intensité carbone du fonds était inférieure à ce même indice.

Les taux de couverture d'au moins 90% sur l'analyse ESG et les activités facilitant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies et d'au moins 70% en ce qui concerne l'intensité carbone ont été respectés.

De plus, le fonds n'a pas investi dans des titres faisant partis de la liste d'exclusion de Sanso Longchamp AM. Le fonds investi uniquement dans des produits classés article 8 ou 9 SFDR.

- ***Quels a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Outre l'approche en amélioration de note, le fonds a fait l'objet d'une couverture ESG pour au moins 90% de de la capitalisation en obligations.

L'écart moyen au cours de l'exerce 2024 des métriques ISR entre le fonds et l'indice :

Note ESG	0.2
Exposition aux ODD	3.14
Intensité carbone	-51.91

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

L'écart moyen au cours de l'exerce 2023 des métriques ISR entre le fonds et l'indice :

Note ESG	0.16
Exposition aux ODD	3.13
Intensité carbone	-16.3

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le fonds n'avait pas d'objectif sur des investissements durables.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé un préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Le fonds applique le principe du DNSH (Do not Significant Harm) ainsi que celui de la bonne gouvernance pour ses investissement durables.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sont pris en compte pour déterminer si un investissement peut être considéré comme un « investissement durable ».

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Des seuils sont fixés pour chacun des indicateurs qui forme un filtrage. Le détail de la politique d'investissement ainsi que les seuils relatifs sont détaillés ici.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds ne prend pas en compte les principales incidences négatives.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Buy Protection on ITRX XOVER CDSI GEN 5Y Series 1 V1	1 495,85		
SANSO MULTISTRATEGIES - I	4,84	Funds	Global
ITRAXX EUR XOVER S41 3	2,89		Eurozone
AIB Group	2,77	Financials	Eurozone
Uni Crédit	2,60	Financials	Eurozone
BNP Paribas	2,49	Financials	Eurozone
Lloyds Banking Group	2,34	Financials	Europe ex euro
Getlink SE	2,25	Industrials	Eurozone
AIB Group PLC	2,17	Financials	Eurozone
Credit Agricole Assurances	2,07	Financials	Eurozone

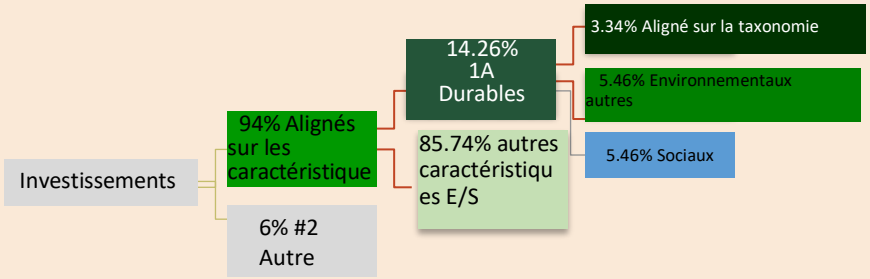
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30/12/2024, le fonds avait 94% des investissements couverts sous l'angle ESG, 94% des investissements couverts sur les ODD et 82% sur l'intensité carbone.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Le fonds a respecté le ratio de 10% de détention d'OPC.
Au 30/12/2024, le fonds comptait 7% d'investissement dans d'autre parts d'OPC et 91% dans des titres en direct.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres** caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage du :
- le chiffre d'affaires reflète le caractère "vert" des entreprises bénéficiaires de l'investissement aujourd'hui.
- Les dépenses d'investissement (CapEx) montrent les investissements verts réalisés par les entreprises bénéficiaires, pertinents pour une transition vers une économie verte.
- Les dépenses opérationnelles (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des entreprises bénéficiaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

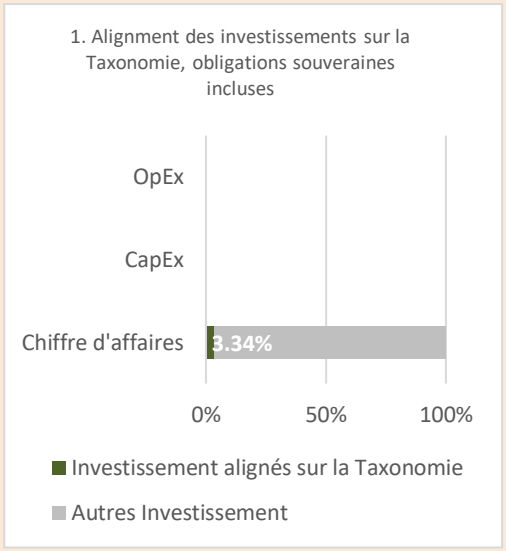
Au 30/12/2024, le fonds était investi dans les secteurs suivants :

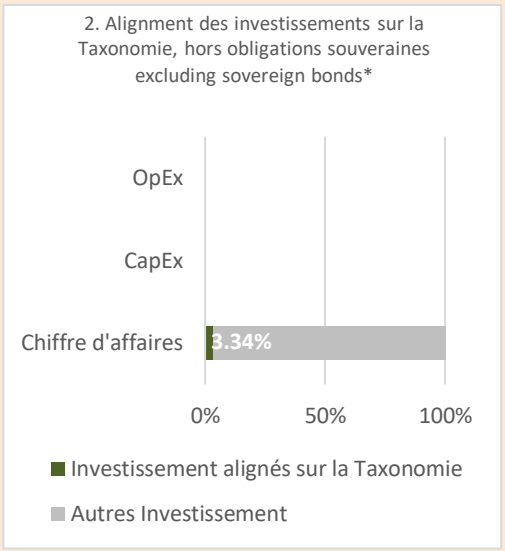
Technologies de l'information	3%
Finance	50%
Santé	2%
Industrie	9%
Consommation discrétionnaire	9%
Consommation de base	3%
Services de communication	2%
Energie	6%
Matériaux	6%
Services aux collectivités	2%
Immobilier	3%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

3.34% des investissements étaient alignés sur la taxonomie de l'UE.

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement sur la taxonomie des obligations souveraines*, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique montre l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





- *Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines*

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux

Quelle a été la part des investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?

NA

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE se compare-t-il aux périodes de référence précédentes ?

NA



Le symbole représente des investissements durables avec un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE ?

Le fonds n'a pas réalisé d'investissements durables non alignés sur la taxonomie.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

5.46% des investissement durables étaient sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quel était leur finalité et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au 30/12/2023, 6% des titres ne faisaient pas l'objet d'une couverture ESG, ils sont inclus dans la catégorie « autres ». En revanche, l'ensemble des titres en portefeuille, y compris les titres non couverts, sont soumis à la liste d'exclusion de Sanso Longchamp AM.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les métriques suivantes sont mises à disposition de l'ensemble des équipes de Sanso Longchamp AM via l'outil de gestion et de passage d'ordre et tenue de position :

- Note ESG du portefeuille et de son indice de référence
- Exclusions
- Empreinte carbone du portefeuille et de son indice de référence

Lors du passage d'ordre sur les sociétés exclues, l'outil de gestion alerte le gérant grâce à un contrôle ex ante.

Un contrôle de premier niveau est réalisé par le gérant de chaque portefeuille sur ces métriques lors de la validation de la valeur liquidative.

Le contrôle des risques procède à un contrôle du respect les contraintes de gestion (ratios réglementaires, statutaires et internes) sur la base de l'inventaire comptable lors de chaque publication de chaque valeur liquidative. Tout dépassement de limite fait l'objet de l'envoi d'un mail d'alerte afin de prendre les mesures correctrices.
Un contrôle de second niveau est effectué par le département de contrôle interne sur la base de l'inventaire comptable et sur la mise en œuvre d'éventuelles corrections sur les dépassements de ratios.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

NA

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement ?***

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

		Performance au 30/12/2024
Fonds	Sanso Short Duration Part R	4.41%
	Sanso Short Duration Part I	5.02%
Indice	€ster Capitalisé	-0.02%

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***